

MORESMAU, MICROTOPONYME SOUSTONNAIS

v4

Dans nos références, **Moresmau** est un nom de lieu et un nom de personne. Le nom de personne n'est pas rare. Il est d'origine landaise (42 naissances dans les Landes, 3 en Gironde et 1 dans les Pyrénées-Atlantiques, pour la France entière, entre 1891 et 1915, *geopatronyme.com*). Il est présent à Soustons. Pour le nom de lieu soustonnais, on trouve les graphies '*Mauresmau*' (1805) et '*Moresmau*' (1808). Le nom de personne se rencontre à Soustons sous les formes '*Moresmau*' (actuellement) et plus anciennement (registre paroissial de 1706) *Morosmau*, signature de l'intéressé, le curé transcrivant dans une graphie francisante '*Mourousmau*'.

Ce nom apparaît composé de '*mourous*' ou '*maures*' ou '*mores*', sans doute des substantifs pluriels + *mau*, adjectif. Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié ont relevé des compositions semblables (*Toponymie des pays occitans*, n° 1111). Le suffixe ne fait pas difficulté : *mau* adjectif masculin, *male* au féminin signifie « mauvais, -se », « méchant, -te », et, dans des sens vieillissés, « furieux », « fâché », « sinistre », « mal famé » (Foix). Le radical, lui, prêté à discussion, il pourrait revêtir différentes significations.

1- Vincent Foix voit l'origine du nom Moresmau dans '*morà*' | '*mourà*', « lieu humide, marais » (voir **Mora**), utilisé au pluriel, '*moràs*' | '*mouràs*' avec le même sens (Foix, Palay) : '*Moresmau*' = '*mouras mau*' = « marais sinistre ». Pourtant, on ne rencontre aucune graphie en *a* '*Morasmau* | *Mourasmau*', et il faut dans cette hypothèse supposer une évolution de '*moràs*' | '*mouràs*' vers '*mores*', '*maures*', '*mourous*', au prix d'une érosion du radical.

2- Le substantif masculin gascon '*màure*', '*mourou*', '*mòrou*' « more, maure » (Palay), du latin *maurus* (nom ancien des Berbères d'Afrique du Nord), a donné '*mourâ*', -ne', '*mourét*', -e', '*mourèu*', -èle', '*mouriscou*', -isque', '*mourou*', -èle, -ète', (Palay) '*mourét*', -e' (Foix), '*mouret*', -ete' (Arnaudin), tantôt adjectifs au sens de « brun, -ne, noireaud, noirâtre », « de couleur tirant sur le noir », tantôt substantifs signifiant « personne à peau brunie, basanée », « bête de couleur brune » (Palay). '*Mourane*', « nom de vache à pelage sombre », est signalé par Arnaudin. Des noms de personne en dérivent : les noms d'hommes latins *Maurus* et *Maurinus*, l'ancien nom de baptême Maur, dérivé de Saint Maur ; des patronymes de langue d'oïl et de langue d'oc : Maurand, Maurant, Morand, Maurange(s), Maure, Maura, Maurel, Maureau, Maurot, Maurie, Mauret, Maurette, Maurelon, Maurelet, Maurellet, Maurelaud, Maurin, Morin, Maurincomme, Mauron, Moron, Mauras, Maurras, Maury ; des toponymes : Mauroux (Gers, Lot), Mauries (Landes), Maurin | Maurrin (Landes).

3- Le radical '*mourr-*' se retrouve :

- avec un premier sens de : « motte », « conglomérat », « masse de viande, de graisse » dans '*mourre*', '*mourroc*', '*mourrou*', '*mourroun*', '*mourroulh*' (Palay, qui cite *las mourses dou cu*, « les fesses »), '*mouroc*' « le gras, la partie charnue » (Arnaudin), '*mourre*' | '*moure*', « rocher en forme de mufler », « mamelon de montagne, éminence arrondie, morne » (Mistral). À rapprocher de l'espagnol *morro*, « petit mont », « chose arrondie », « bosse », « mont escarpé », du catalan *morro* « tertre », du basque, *murru* | *muru*, « monceau, tas », du toscan *mora* « tas de pierre », du bas-latin *murrum* | *murum* « tas », du latin *murex* « pointe de rocher, petit caillou pointu », qui dérivent d'un radical pré-roman (peut-être d'origine celtique) *murr-* « tertre, éminence ».
- avec le sens de : « mufler, museau, hure » (Foix, Palay), « trogne, visage grossier », « grosses lèvres » (Palay cite '*las mourses*', « les babines ») et, aussi : '*mourre*' = « moue » (Foix) ; '*mourre*' = « morose », « sot, niais, idiot, fou » (Palay), '*mouret*, *-ete*', adjectif, « morose, chagrin, timide, étonné, penaud » (Arnaudin) ; '*mourrou*, *-ne*', '*mourrùt*, *-ude*' = « renfrogné, -e, boudeur d'habitude ; lourdaud, -e » (Palay). L'origine de ces sens est incertaine, peut-être la même. Pour le sens de morose, il pourrait y avoir une superposition avec un dérivé du latin *morosus* « morose, chagrin, maussade, bourru, bizarre, fantasque ; scrupuleux, exigeant, difficile, délicat ; incommode, désagréable, ennuyeux, pénible ».

Conclusion :

Une dérivation à partir de '*mora*' | '*moura*' « marais » ne paraît pas devoir être retenue, pour la raison indiquée plus haut.

Si elle procédait de '*mourr-*' elle pourrait désigner une personne au visage grossier, aux grosses lèvres, le suffixe *-mau* renforçant le caractère désagréable, comme dans le nom de personne Testemale « tête méchante » (Foix), « personne qui a une tête peu avenante ». Mais cette origine nous paraît devoir être écartée, car on ne retrouve pas l'*r* doublement roulé de ces mots dans les attestations de Moresmau qui ne comportent qu'un *r* simple.

'*Mourous*', '*maures*', '*mores*' sont l'aboutissement d'une évolution phonétique normale en gascon dialectal du sud-ouest des Landes, à partir de **maurous* < *maure* + suffixe *-ous* (du latin *-osus*, suffixe qualitatif), « qui est comme un maure, de teint noirâtre » – où le *s* final n'est pas une marque de pluriel, comme dans les adjectifs et substantifs '*gaujous*' | '*gayous*' « joyeux », '*mouquirous*' « morveux », '*tignous*' « teigneux', '*urous*' « heureux », etc. – En effet, '*maurous*' aboutit à '*mourous*', '*morous*', par réduction de la diphtongue *au* en '*ou*', '*o*' quand elle est en position atone, puis '*mores*'. Mourousmau | Mauresmau | Moresmau seraient alors les variantes désignant, par sobriquet, une personne au teint noirâtre, le suffixe *-mau* insistant sur l'aspect peu agréable de cette personne. Cette hypothèse nous semble la plus plausible.